



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

Site Internet : www.icj-cij.org

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2014/3

Le 3 février 2014

M. Philippe Couvreur réélu greffier de la Cour internationale de Justice

LA HAYE, le 3 février 2014. La Cour internationale de Justice (CIJ) a réélu, au cours d'une séance privée qui s'est tenue aujourd'hui, M. Philippe Couvreur, de nationalité belge, au poste de greffier, pour un troisième mandat.

Conformément à l'article 22 du Règlement de la Cour, il a été réélu pour sept ans à compter du 10 février 2014.

Entré au service de la Cour en 1982 en qualité d'assistant spécial du greffier et du greffier adjoint, M. Couvreur avait d'abord été secrétaire, puis premier secrétaire de la Cour au sein du département des affaires juridiques, dont il était ensuite devenu le secrétaire juridique principal en 1995. Il avait été élu greffier de la Cour le 10 février 2000 et réélu le 8 février 2007.

M. Couvreur a enseigné le droit international public dans plusieurs universités, dont l'Université catholique de Louvain, et est l'auteur de nombreuses publications sur la Cour.

Les fonctions du greffier sont définies par le Règlement de la Cour (art. 26). Le greffier assiste la Cour dans l'exercice de sa fonction judiciaire et assure les relations diplomatiques entre la Cour et les Etats. Il est en outre responsable de tous les services du Greffe.

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a entamé ses activités en avril 1946. La Cour a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). C'est le seul des six organes principaux de l'ONU dont le siège ne soit pas à New York. La Cour a une double mission, consistant, d'une part, à régler conformément au droit international les différends d'ordre juridique qui lui sont soumis par les Etats (par des arrêts qui ont force obligatoire et sont sans appel pour les parties concernées) et, d'autre part, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui peuvent lui être soumises par les organes de l'ONU et les institutions du système dûment autorisées à le faire. La Cour est composée de quinze juges, élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies. Indépendante du Secrétariat des Nations Unies, elle est assistée par un Greffe, son propre secrétariat international, dont l'activité revêt un aspect judiciaire et diplomatique et un aspect administratif. Les langues

officielles de la Cour sont le français et l'anglais. Aussi appelée «Cour mondiale», elle est la seule juridiction universelle à compétence générale.

Il convient de ne pas confondre la CIJ, juridiction uniquement ouverte aux Etats (pour la procédure contentieuse) et à certains organes et institutions du système des Nations Unies (pour la procédure consultative), avec les autres institutions judiciaires, pénales pour la plupart, établies à La Haye et dans sa proche banlieue, comme le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (ou TPIY, juridiction ad hoc créée par le Conseil de sécurité), la Cour pénale internationale (ou CPI, la première juridiction pénale internationale permanente, créée par traité, qui n'appartient pas au système des Nations Unies), le Tribunal spécial pour le Liban (ou TSL, organe judiciaire indépendant composé de juges libanais et internationaux qui ne relève pas des Nations Unies ni du système judiciaire libanais), ou encore la Cour permanente d'arbitrage (ou CPA, institution indépendante permettant de constituer des tribunaux arbitraux dont elle facilite le fonctionnement, conformément à la Convention de La Haye de 1899).

Département de l'information :

M. Andreï Poskakoukhine, premier secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)

M. Boris Heim, attaché d'information (+31 (0)70 302 2337)

Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)

Mme Genoveva Madurga, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)